

Travailleurs saisonniers : nouveau pas vers l'harmonisation sociale européenne

21 janvier 2014

Le Parlement européen a voté une Directive qui octroie de nouveaux droits aux travailleurs saisonniers issus de pays tiers. Le texte était en négociation depuis trois ans. Les dispositions visent à mettre fin à l'exploitation de certains travailleurs et à empêcher les séjours temporaires de devenir permanents. Selon la Commission, l'UE accueille chaque année plus de 100 000 travailleurs saisonniers de pays tiers.

Source : [Parlement européen](#)